



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 24 septembre 2021

### **17 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels**

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, ont sélectionné **17 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :**

- **COGNAC EMBOUTEILLAGE** (16) pour son programme de modernisation de l'outil de production et d'aménagement environnemental ;
- **MECCELLIS BIOTECH** (17) pour le développement d'une nouvelle gamme d'implants hybrides ;
- **CESSAC EMBALLAGES** (19) pour la création d'un nouveau site de production et la modernisation de l'outil de production ;
- **EYREIN INDUSTRIE** (19) pour le développement et la modernisation de la capacité de production industrielle ;
- **MANUFACTURE D'ACCORDEONS MAUGEIN** (19) pour le lancement d'une nouvelle activité de conception et de fabrication d'une gamme d'harmonica ;
- **UV GERMI** (19) pour le renfort de ses unités de production afin d'accompagner l'accélération de sa croissance ;
- **AIRCALO** (33) pour l'extension de l'usine et des capacités d'usinage ;
- **CEMOI CHOCOLATIER** (33) pour la poursuite de l'automatisation de l'usine ;
- **LES GRANDS CHAIS DE FRANCE** (33) pour la création d'une unité de désalcoolisation de vins ;
- **TERRE DE VIGNERONS** (33) pour la modernisation de l'outil industriel ;
- **AQUALANDE** (40) pour la modernisation de l'atelier d'abattage et de filetage ;
- **CC LAB** (40) pour la création d'un atelier regroupant les fonctions de R&D, de production et de commercialisation ;
- **CELSA FRANCE** (40-64) pour la mise en œuvre de son projet d'amélioration de la productivité, de la qualité, de la flexibilité et du respect de l'environnement ;
- **BENNES DALBY** (47) pour la modernisation de l'outil de production industriel ;
- **POUJOLAT** (79) pour son plan d'amélioration industrielle ;
- **AIGLE INTERNATIONAL** (86) pour la relocalisation en France d'une production sous-traitée en Asie, l'optimisation industrielle et la modernisation logistique du site ;

- **ETABLISSEMENT MERIGOUS (87)** pour l'extension de ses locaux et l'acquisition de matériels numériques afin d'accroître sa capacité de production et sa productivité ;

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, **le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires**, initialement doté de **400 millions d'euros** à l'échelle nationale, a été renforcé par **une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros** cofinancée à parité par l'Etat et les Régions puis **un complément de 150 millions d'euros** annoncé en septembre 2021. En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires pouvant démarrer entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

**Ces 17 nouveaux projets représentent 6 millions d'euros de subventions pour un total de 63 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région.** Ces projets créeront près de 280 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats annoncées en novembre 2020, janvier, avril, mai et juillet 2021 portant à plus de 56 millions d'euros le soutien de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine à des projets régionaux via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Dans les prochaines semaines, d'autres projets en Nouvelle-Aquitaine seront sélectionnés pour bénéficier de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour en savoir plus sur le plan France Relance : [planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr)

*Présentation des entreprises lauréates et descriptifs détaillés des projets dans le dossier de presse.*